

Daignault, des Pères Jésuites, n'aideraient-elles pas davantage chez nous les hommes qui se dévouent à l'œuvre difficile de l'enseignement secondaire ? D'ailleurs, le collège n'a pas pour but de tout apprendre, mais bien d'apprendre à apprendre. Le Rév. Père Lauzon, des Pères Oblats, qui parle après le Père Daignault, entretient l'auditoire, un peu longuement peut-être vu l'heure tardive, de l'œuvre admirable des Oblats et des " vocations " que Sainte-Thérèse a données à cette œuvre. Puis, c'est le tour de l'honorable M. Poirier, ancien recorder, qui doit malheureusement abrégé son discours, mais que, certainement, on eut aimé entendre plus longtemps. Il trouve dans son cœur visiblement ému des accents magnifiques pour donner aux jeunes de précieux conseils. M. le député Nantel et M. le député Prévost, tous deux députés du comté, adressent eux aussi d'excellents conseils à la jeunesse. M. Nantel se déclare satisfait de l'enseignement térézien et M. Prévost rend un juste hommage aux premiers colons de Sainte-Thérèse, qui ont rendu possible la fondation de ce collège-séminaire, qui fait maintenant l'orgueil de la paroisse.

Après le discours de M. le juge Lebeuf et avant celui du Père Daignault, M. le curé Cousineau, de Saint-Eustache, ancien supérieur du séminaire, dans un substantiel et fort intéressant di-cours, nous avait exposé comme un précis historique de l'œuvre de M. Ducharme, depuis surtout l'incendie de 1881, saluant au passage le souvenir de l'ancien supérieur, M. Nantel, qui fut si dévoué au séminaire et qu'on regrette de ne pas voir ici aujourd'hui, celui de M. Proulx, " de batailleuse mémoire, il est vrai, mais d'un dévouement inaltérable ", ceux encore de M. Aubry, de M. Dagenais. . . Cela, ajoute M. Cousineau, c'est l'œuvre des anciens il nous reste à faire la nôtre et à préparer le centenaire pour 1925. L'aile nouvelle donne à